

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2000-231 DU 26 AVRIL 2000
Portant Rectificatif au Décret n°
87-272 du 26 Août 1987 portant
nominations et promotions à titre
normal ou exceptionnel dans
l'Ordre National du Bénin, de
certaines personnalités Béninoises

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU la Demande de Rectification de nom et prénoms en date du 16 Septembre 1999 formulée par Monsieur TABE Boni Gado et les pièces justificatives qui y sont jointes ;

DECRETE :

Article 1er : Le Décret n° 87-272 du 26 Août 1987, portant nominations et promotions à titre normal ou exceptionnel dans l'Ordre National du Bénin, de certaines Personnalités Béninoises est rectifié comme suit :

Au Grade de Chevalier

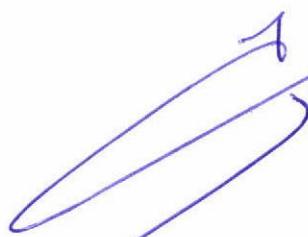
au lieu de Boni TABE
Lire TABE Boni Gado

Le reste sans changement

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou le 26 Avril 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 18
- GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-
DCCT 3 - BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.